

L'utilisateur doit envoyé un email au responsable de la gestion des données personnelles détaillant sa demande à l'adresse mentionnée ci-dessus.

S'il en possède un, l'utilisateur a le droit de demander la suppression de son espace personnel en suivant la procédure suivante :

L'utilisateur doit envoyé un email au responsable de la gestion des données personnelles détaillant sa demande à l'adresse mentionnée ci-dessus.

*b. Droit à la portabilité des données*

L'utilisateur a le droit de demander la portabilité de ses données personnelles, détenues par le site, vers un autre site, en se conformant à la procédure ci-après :

L'utilisateur doit envoyé un email au responsable de la gestion des données personnelles détaillant sa demande à l'adresse mentionnée ci-dessus.

*c. Droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données*

L'utilisateur a le droit de demander la limitation ou de s'opposer au traitement de ses données par le site, sans que le site ne puisse refuser, sauf à démontrer l'existence de motifs légitimes et impérieux, pouvant prévaloir sur les intérêts et les droits et libertés de l'utilisateur.

Afin de demander la limitation du traitement de ses données ou de formuler une opposition au traitement de ses données, l'utilisateur doit suivre la procédure suivante :

L'utilisateur doit envoyé un email au responsable de la gestion des données personnelles détaillant sa demande à l'adresse mentionnée ci-dessus.

*d. Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé*

Conformément aux dispositions du règlement 2016/679, l'utilisateur a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé si la décision produit des effets juridiques le concernant, ou l'affecte de manière significative de façon similaire.

*e. Droit de déterminer le sort des données après la mort*

Il est rappelé à l'utilisateur qu'il peut organiser quel doit être le devenir de ses données collectées et traitées s'il décède, conformément à la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016.

*f. Droit de saisir l'autorité de contrôle compétente*